



Extrait du registre des décisions

Bureau du 04 novembre 2021

n° 136-21

Objet : *RS - Demande de subventions pour la réhabilitation de la production de froid de la patinoire de Buisson Rond à Chambéry*

- date de convocation le 29 octobre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quatre novembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des Expositions, Hall E, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	
Barby	
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoza
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Marie Bénévise à Aurélie Le Meur - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Jean-Benoît Cerino à Franck Morat - de Sandra Ferrari à Dominique Pommat - de Pascal Mithieux à Hélène Jacquemin - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Corine Wolff à Michel Dyen

• conseillers excusés : 15

Jean-François Beccu - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Pierre Brun - Michel Camoz - Pierre Duprier - Philippe Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 04 novembre 2021

délibération n° 136-21

objet **RS - Demande de subventions pour la réhabilitation de la production de froid de la patinoire de Buisson Rond à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le budget de Grand Chambéry prévoit une enveloppe récurrente dédiée au gros entretien et au renouvellement permettant de garantir le bon état du patrimoine bâti, de le maintenir aux normes, dans un souci de gestion du patrimoine et dans le but de réaliser des économies d'énergie.

A ce titre, les travaux de réhabilitation de la production de froid de la patinoire de Buisson Rond ont été retenus pour les années 2021 et 2022.

Contenu du projet

Le gaz R404a utilisé à la patinoire depuis 2006 comme fluide frigorigène pour la production du froid est un fluide hydrofluorocarbure (HFC) classé parmi les fluides à effet serre les plus polluants. Son usage est réglementé par la directive F-GAS de 2014 et sa fabrication est arrêtée depuis le 1^{er} janvier 2020. Dans les installations existantes, son emploi reste autorisé jusqu'en 2030 mais sous une forme régénérée qui durant la période transitoire 2020-2030 va majorer :

- les coûts de fonctionnement de 56 %,
- les coûts de maintenance en raison de la vétusté et de la rareté des pièces.

La patinoire devra donc se doter d'un nouveau processus de production du froid à choisir entre les deux autres sources plus « propres » existantes que sont le CO₂ et l'ammoniac. Après étude, il apparaît que la solution CO₂ est la plus adaptée pour la patinoire de Grand Chambéry. C'est donc un enjeu réglementaire de mise aux normes du système de production de froid et de sécurisation de l'équipement qu'il faut planifier et budgéter. Par ailleurs, ces travaux permettent d'agir sur la fosse à neige pour optimiser les conditions de conservation et de surfacage, ainsi que sur la sécurisation des abords de la rambarde compte tenu de la dégradation constatée.

L'analyse technique et financière montre l'intérêt de réaliser cette opération dès 2022 afin de dégager des économies de fonctionnement et d'optimisation d'énergie sans attendre la fin du délai réglementaire de 2030. Ces économies permettront de financer le reste à charge de la collectivité (20 % de l'opération).

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Montants
Travaux de réhabilitation de la production de froid et optimisation de la fosse à neige Sécurisation des abords de la rambarde	600 000 € HT
Recettes	Montants
Certificat d'économie d'énergie	170 000 € estimés (28 %)
CTS Département de la Savoie - fiche 3.1.1	300 000 € demandés (50 %)
Grand Chambéry	130 000 € si les financements ci-dessus sont obtenus (22 %)

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau les demandes de subvention émises par la Communauté d'agglomération,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite le Département pour l'octroi d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre du Contrat territorial de Savoie (CTS) pour la réhabilitation de la production de froid de la patinoire de Buisson Rond,

Article 2 : sollicite tous les autres financeurs potentiels,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à mener les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants,

Article 4 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 136-21

Objet de l'acte : RS - Demande de subventions pour la réhabilitation de la production de froid de la patinoire de Buisson Rond à Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 15 novembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211115-lmc1H25372H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25372H1

Date de transmission en Préfecture : 16 novembre 2021

Date de réception en Préfecture : 16 novembre 2021

Période d'affichage : du au